

Communiqué de presse

Des actions en faveur de l'environnement :
broyage de sapins de Noël et acquisition d'un composteur



La communauté de communes met en place des actions en faveur de l'environnement et propose des rendez-vous dans les déchetteries afin de sensibiliser le grand public aux biodéchets. Ces déchets organiques de cuisine et de jardin, qui représentent un tiers de la poubelle, peuvent avoir une seconde vie grâce au paillage et au compost.

Broyage de sapins de Noël

Savez-vous que votre sapin de Noël peut justement être utilisé pour faire du paillage ? Le service de prévention et gestion des déchets de la Communauté de Communes organise deux séances de broyage de sapins **de 14h à 17h, le vendredi 10 janvier à la déchetterie à Châteaubriant** et **le samedi 25 janvier à la déchetterie à Lusanger**. Seulement les sapins sans décoration, sans sac à sapin, sans vis et sans neige artificielle seront acceptés. Pensez à apporter un contenant pour récupérer le broyat issu de votre sapin.

Ce broyat pourra ensuite être utilisé comme paillage en l'étalant sur la terre, au pied des haies, massif fleuris ou des plants du potager. Il se décomposera en surface pour former de l'humus et permettra de réduire la pousse des mauvaises herbes, l'utilisation de produits chimiques et d'enrichir le sol avec un amendement naturel.

Acquisition d'un composteur

Afin de réutiliser facilement les déchets verts et les restes de cuisine, la Communauté de Communes propose aux habitants d'acquérir un **kit de compostage pour 12 euros, sachant que le prix de revient est de 80 euros**.

Ce kit se compose d'un composteur en bois ou en PVC recyclé, à monter soi-même, d'un seau à compost pour faciliter le transfert des déchets de la cuisine au composteur et d'un autocollant sur les règles de compostage.

Des séances de distribution sont régulièrement organisées à la déchetterie de Lusanger et au service de prévention et de gestion des déchets à Châteaubriant après réservation auprès du service. La prochaine distribution aura lieu à **Châteaubriant, le vendredi 28 février, de 9h à 12h et de 14h à 17h**.



Réserver un composteur :

- Pour les habitants de Châteaubriant et du Castelbriantais, la réservation d'un composteur se fait par téléphone au 0800.00.16.32 (N° vert gratuit). Un rendez-vous sera alors fixé pour payer le composteur et le récupérer au SICTOM.
- Pour les habitants du secteur de Derval, la réservation se fait via un formulaire dédié sur le site internet de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval rubrique « Agir pour l'environnement ».

Quels déchets composter ?

- Les déchets de la maison : épluchures, restes de fruits et légumes coupés en morceau cuits ou crus, céréales, coquilles d'œufs écrasées, coques de fruits secs, filtres et sacs en papier, papiers essuie-tout et mouchoirs en papier, plantes d'intérieur ou fleurs fanées
- Les déchets du jardin : tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles de haie coupées finement, coupes de fleurs et plantes, branchages.

Comment utiliser son compost :

En 6 à 12 mois le compost sera mûr et prêt à être utilisé comme amendement en l'étendant en surface au pied des plantations. Il peut aussi servir pour repoter les plantes.

Informations :

Service prévention et gestion des déchets

Tél. 02 40 07 66 32

Email : prevention-dechets@cc-chateaubriant-derval.f

Contact Presse

Communauté de Communes Châteaubriant-Derval

Amélie Servant

06 70 62 22 01

amelie.servant@cc-chateaubriant-derval.fr